**SONDAGE AUPRES DES PARENTS DE LA CLASSE**

Chers parents,

Comme annoncé par le Ministre de l’Education nationale, le retour à l’école des enfants se fera sans obligation et sur le principe du volontariat des familles dans le cadre d’un protocole sanitaire national strict.

-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L’équipe enseignante de l’école Maritain Renan travaille actuellement à l’organisation de cette ouverture prochaine prévue le 14 mai pour les CP et les CM2 et à partir du lundi 25 mai pour les autres niveaux. Afin de respecter les règles sanitaires et notamment le nombre limité à 15 élèves par groupe, les enfants ne pourront pas être accueillis à temps plein. Certes il est prévu un accueil en journée entière mais à mi-temps, à raison de deux jours par semaine (lundi/jeudi ou mardi/vendredi). En revanche, les enfants des personnels impliqués dans la gestion de la crise pourront être accueillis à temps plein (liste des professions éligibles sur le site de l’école : <http://www.ec-maritain-renan-meudon.ac-versailles.fr/spip.php?article459>)

Afin de prévoir l’organisation de ces groupes, nous avons besoin de connaître le nombre d’élèves susceptibles de fréquenter l’école après sa réouverture.

L’organisation pédagogique sera définie sur la base du nombre d’élèves à accueillir. L’emploi du temps de votre enfant vous sera alors communiqué.

 Nom : Prénom : Niveau de classe :

Merci de cocher la case qui correspond à votre choix :

* J’envisage un retour à l’école de mon enfant (enseignement alternant 50 % présentiel/50 % distanciel)
* Je n’envisage pas le retour de mon enfant à l’école (enseignement à 100 % en distanciel)

En cas de retour à l’école, votre enfant serait a priori accueilli au maximum deux jours par semaine. Les deux autres jours, il continuerait à travailler en distanciel.

Dans ces conditions, je préfère :

* Un accueil les lundis et jeudis
* Un accueil les mardis et vendredis
* Sans préférence, les deux me conviennent

Attention : si nous ferons le maximum pour respecter votre choix (par exemple pour les fratries) nous ne pouvons à ce stade nous engager sur les deux jours que vous aurez choisis. Les nouvelles modalités de la continuité pédagogique vous seront communiquées en fin de semaine prochaine.

Merci de **retourner ce sondage par mail auprès de l’enseignant** de votre enfant**,** **impérativement** pour **le lundi 4 mai** au plus tard. Cordialement,

Frédéric SERANDOUR – Directeur de l’école Maritain Renan